LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			
N°		Superficie en m²	Bénéficiaire
1	Création d'un parking et d'un cheminement piétonnier	2618 m²	Commune

Département de Meurthe et Moselle

VILLE DE POMPEY

COMMUNE DE POMPEY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

- N — Découpage en zones avec indication du type de la zone
- Limite communale
- Cheminement piétonnier ou cyclable, existant ou projeté, à conserver
- Eléments remarquables (L123-1-5-7°)
- Façades remarquables (L.123-1-5-7°)
- 1 — Emplacement réservé et numéro
- Construction en limite du domaine public imposée (art. UB6)
- Construction en limite séparative (art. UB 7)
- Zone d'implantation obligatoire (art. UCb6)
- Recul obligatoire des constructions (art. UCd6)
- Couloir de bruit

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de Pompey en date du 16/12/2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Le Maire

L'Atelier des Territoires

Planche 2

Echelle : 1 / 2000